

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 novembre 2016 à 18 heures

Le 21 novembre deux mil seize à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 17/10/16

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Nombre de votants : 12

Présents : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, MALEGUE Claude, MARTIN Aline, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : AUDINOS Maryvonne, HILAIRE Valérie, MARCHOIS Fabrice, RUBINI Morgane,

Pouvoir(s) : HILAIRE Valérie à CONSTANT Michel,

Secrétaire de Séance : CONSTANT Michel

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après délibération le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire cède la parole à M. Gilles Quatremère qui fait un point sur les différentes commissions de la CAPCA et présente les modifications induites du fait de la fusion de la CAPCA avec la Communauté de Communes du Pays de Vernoux à compter du 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Maire rappelle que tous les comptes rendus des différentes commissions de la CAPCA sont transmis par voie électronique à tous les conseillers.

Suite à cette présentation, M. Georges Vicente interpelle M. Gilles Quatremère en sa qualité de vice-président de la CAPCA, délégué agriculture, rivières, énergies renouvelables et plan climat quant aux décisions prises pour les seuils de l'Ouvèze.

Malgré l'opposition du Conseil Municipal aux solutions envisagées, ce dernier confirme le maintien de la position de la CAPCA.

CAPCA et Communauté de Communes du Pays de Vernoux : approbation à l'unanimité de la représentativité, du siège et de la dénomination de la future communauté issue de la fusion de la CAPCA avec la Communauté de Communes du Pays de Vernoux.

Dates à retenir :

- Inauguration cantine et Espace Jean Moulin : samedi 3 décembre à 11h00
- Repas avec le personnel : jeudi 15 décembre à 18h30
- Cérémonie citoyenne : mercredi 28 décembre à 17h30 en Mairie
- Accueil des nouveaux habitants : mercredi 28 décembre à 18h30 en Mairie
- Cérémonie des vœux : vendredi 6 janvier 2017 à 18h30 au Gaucher

La séance est levée à 20h00

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Michel Constant,
Secrétaire